



Première réunion annuelle du Comité d'experts en matière d'énergies renouvelables tenue le 21 novembre 2005 au 1310 L Street NW, à Washington

COMPTE RENDU DE DISCUSSION

Introduction

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants (dont la liste figure en annexe) et exposé l'ordre du jour, M^{me} Chantal Line Carpentier présente le Plan stratégique relatif à l'environnement et au commerce de la Commission de coopération environnementale (CCE), et énumère les buts qui y sont énoncés en vue de promouvoir les énergies renouvelables. Elle mentionne que le principal objectif de la réunion consiste à passer en revue les divers projets de 2005 et à déterminer les travaux à entreprendre au cours de la période 2006–2008.

Cartographie des sources d'énergie renouvelables

Les participants conviennent de corriger le tableau illustrant les sources existantes afin d'y éliminer les répétitions, d'y inclure d'autres renseignements et d'y indiquer des sources d'information gratuite. Les membres du Comité d'experts en matière d'énergies renouvelables (CEER) transmettront au Secrétariat, vers le 2 décembre, la version finale de leurs observations à ce sujet. Le Secrétariat se fondera ensuite sur ces observations pour établir un rapport énumérant les sources existantes et les lacunes à combler.

Prochains travaux suggérés :

- **Promouvoir le renforcement des capacités au Mexique :** Même si le Mexique dispose de certaines compétences, il faut manifestement y améliorer les données de télédétection et la cartographie des vents dans les reliefs perturbés, car les méthodes actuelles ne sont pas adaptées à la topographie. Il est également évident que les trois pays sont confrontés aux mêmes défis.
- **Faire en sorte que la CCE soit le dépositaire des données :** Pour le moment, on constate que les données permettant de cartographier les sources d'énergie renouvelables n'ont pas toutes la même qualité et sont disparates. Des organismes tels que le *California Energy Council* (Conseil californien de l'énergie), l'Association canadienne de l'énergie éolienne et le *National Renewable Energy Laboratory* (Laboratoire national des énergies renouvelables) disposent tous de données à ce

sujet. Il serait souhaitable de rassembler des informations comprenant, entre autres, des liens, des cartes, des bases de données, des noms de spécialistes-ressources et des méthodes, et de les afficher sur le site Web de la CCE.

- **Fournir d'autres renseignements utiles à des promoteurs de projet** : En plus d'avoir besoin de savoir où se trouvent les ressources disponibles, les promoteurs éventuels, dont les Premières nations, doivent connaître celles qui sont commercialisables, concurrentielles, technologiquement réalisables et financièrement viables.

Meilleures pratiques de financement des petits projets

Étant donné que l'inventaire des meilleures pratiques dressé par le Secrétariat contient trop de références et qu'un certain nombre d'entre elles ne sont pas vraiment pertinentes, les membres du CEER lui feront parvenir la version finale de leurs observations à ce sujet vers le 2 décembre. Le Secrétariat se fondera ensuite sur ces informations pour établir un rapport qui exposera, notamment, des pratiques fructueuses applicables en Amérique du Nord (contrairement à celles qu'il est trop difficile d'appliquer parce que chaque projet est différent), énumérera des sources d'information ou l'adresse des sites Web des programmes, et résumera les tendances générales et les enseignements tirés des programmes de financement de projets d'énergies renouvelables. Dans la mesure du possible, cette information devra se rapporter à chaque stade des projets (p. ex., la mise sur pied, l'exécution, le développement graduel et la commercialisation).

Prochains travaux suggérés :

- **Recueillir de l'information sur les programmes existants** : La CCE pourrait devenir un dépositaire de l'information sur les programmes de financement existants, et fournir des noms de personnes-ressources et des liens avec les sites Web connexes. Ce projet pourrait viser initialement les programmes fédéraux, et ensuite les programmes provinciaux et étatiques à mesure que l'information sera disponible et que des ententes seront conclues afin d'établir des liens entre les sites Web.
- **Établir des distinctions entre les diverses formes de financement en fonction du stade et du type des projets** : Étant donné que les programmes de financement existants peuvent viser les différents stades des projets (p. ex., recherche et développement et commercialisation) et leurs différents types (p. ex., des projets à des fins résidentielles et commerciales, pour des petites usines, et à l'intérieur ou

- l'extérieur de réseaux), il serait utile de faire des distinctions entre les programmes existants et le type de financement que chacun d'eux accorde.
- **Élaborer un guide et un modèle de proposition de projet à l'intention des promoteurs qui cherchent du financement** : En plus de faire connaître aux promoteurs les organismes de financement et les différents types de programme en place, il faut leur indiquer les critères qu'ils doivent satisfaire avant de solliciter du financement et leur montrer comment réaliser une analyse de rentabilisation.

Compléter la base de données en recueillant de l'information sur les lois en vigueur

En 2004, la CCE a créé une base de données nord-américaine sur les énergies renouvelables (existantes et planifiées) qui contient de l'information sur toutes les sources de production de ces énergies dans chaque État, province et territoire, et qui est consultable sur le site Web de la CCE, à l'adresse <www.cec.org/energy>. Il est prévu de compléter cette base de données en y incorporant de l'information sur les lois et politiques relatives aux énergies renouvelables dans chaque État, province et territoire du continent.

Les participants conviennent que les lois et politiques contenues dans la base de données américaine *Database of State Incentives for Renewable Energy* (DSIRE, Base de données sur les mesures étatiques favorisant les énergies renouvelables) serviront de modèle pour l'information à recueillir au Canada et au Mexique. Aux États-Unis, l'information sera puisée directement dans la base DSIRE. Au Canada, Environnement Canada transmettra l'information au Secrétariat, mais celui-ci communiquera également avec les ministères ou les organismes de l'environnement pour recueillir des données supplémentaires. Au Mexique, compte tenu que toutes les politiques énergétiques relèvent du gouvernement fédéral, le *Secretaria de Energía* (Sener, ministère de l'Énergie) sera invité à fournir des données pertinentes.

Prochains travaux suggérés :

- **Concevoir un outil de recherche** : Il sera très utile de doter la base de données d'un outil de recherche, car celui-ci permettra aux utilisateurs de chercher de l'information en fonction de plusieurs variables telles que la source d'énergie, son lieu de production et le type de politique qui s'y applique.
- **Automatiser la base de données** : Étant donné que les lois et politiques subissent des modifications au fil du temps et que la base de données doit demeurer à jour, il

faudra la mettre en relation avec d'autres sites Web afin que l'information qui y est offerte soit continuellement actualisée.

Promotion d'un marché de l'énergie verte

Le programme de 2005 vise notamment à rédiger un livre blanc qui fera état des normes relatives aux portefeuilles d'énergies renouvelables et aux programmes volontaires, tels que les certificats d'énergies renouvelables, dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Ce document permettra également de cerner les éléments qui favorisent et entravent l'implantation d'un marché de l'énergie verte ainsi que les besoins en matière de renforcement des capacités, tout particulièrement en ce qui concerne l'instauration de ces certificats et d'autres questions touchant les infrastructures. Les membres du CEER transmettront leurs observations, vers le 2 décembre, au sujet du sommaire présenté par le *Center for Resource Solutions* (CRS, Centre des solutions énergétiques) et par M. Claudio Alatorre.

Les participants conviennent que le rapport tienne compte des processus d'approvisionnement des provinces et des États, qu'il soit rédigé en fonction des aspects positifs et qu'il soit guidé par la volonté des consommateurs d'acheter de l'énergie verte.

Calcul des avantages qu'offrent les énergies renouvelables en matière d'environnement

Au cours des dernières années, la CCE a élaboré des documents sur des méthodes de calcul des avantages qu'offrent les énergies renouvelables en matière d'environnement (réduction des émissions atmosphériques), et elle a tenu des ateliers connexes. En vue de parachever ce projet, le Secrétariat élaborera un document qui expliquera, de façon simple et objective, comment calculer de tels avantages.

M. Matt Clouse fait état des travaux de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis à ce sujet, et mentionne qu'il distribuera son exposé aux membres du groupe. M. Craig Hanson, du *World Resources Institute* (WRI, Institut des ressources mondiales) fait sommairement état des principales méthodes qu'envisagent d'appliquer les trois pays ainsi que les différentes dimensions à prendre en compte. M. Derik Broekhoff présente, quant à lui, les travaux du *GHG Protocol Electricity Workgroup* (Groupe de travail sur l'électricité et un protocole concernant les gaz à effet de serre) du WRI (voir en annexe les exposés des deux représentants de cet organisme).

Bien que les trois pays appliquent des méthodes différentes, cela ne devrait pas avoir d'incidence sur le marché des certificats d'énergies renouvelables, car les acheteurs exigent essentiellement que les gouvernements cautionnent les conclusions des évaluations des avantages pour l'environnement. En dernier lieu, même si ces méthodes ne concernent pratiquement que les émissions de dioxyde de carbone, on peut facilement les adapter pour évaluer d'autres types d'émissions atmosphériques.

Prochains travaux suggérés :

- **Mise au point d'un calculateur en ligne :** Vers la fin de l'année, la CCE offrira, sur son site Web, des versions conviviales de l'information susmentionnée ainsi que des liens avec des sites connexes. D'autre part, au cours des prochaines années, elle mettra au point un outil afin de calculer les émissions « évitées » grâce aux différentes méthodes utilisées dans les trois pays.
- **Évaluer les autres retombées :** Étant donné que la CCE pourrait examiner d'autres avantages et retombées, les participants suggèrent qu'elle évalue aussi les coûts totaux de toutes les sources d'énergie, y compris l'ensemble de leurs incidences.

L'achat d'énergies renouvelables

M. John Polak, de TerraChoice, présente la structure du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord ainsi que son mode de fonctionnement. Il précise que, conformément à son plan d'action, le projet visera à promouvoir l'achat de trois produits, dont l'énergie verte, et que ses objectifs pour 2006 sont les suivants : i) tirer des enseignements de l'expérience acquise par d'autres organismes; ii) favoriser l'établissement de partenariats; iii) travailler de concert avec d'importants groupes d'achat d'électricité; iv) inciter les gouvernements à envisager l'instauration de mesures incitatives pour l'achat d'énergies renouvelables; v) obtenir l'appui du public. La version complète du plan d'action ainsi que d'autres renseignements concernant le Projet sur les achats écologiques sont consultables à l'adresse <<http://www.nagpi.net>>.

Annexe : Liste des participants

Alatorre, Claudio

Sener

Tél. : (52-55) 5000-6000, poste 2425

Courriel : caf@pumas.iingen.unam.mx

Broekhoff, Derik

WRI

Tél. : (202) 729-7628

Courriel : dbroekhoff@wri.org

Carpentier, Chantal Line

CCE

Tél. : (514) 350-4336

Courriel : clcarpentier@cec.org

Clouse, Matt

EPA

Tél. : (202) 343 9004

Courriel : clouse.matt@epamail.epa.gov

Hamrin, Jan

CRS

Tél. : (415) 561-2100

Courriel : jhamrin@resource-solutions.org

Hanson, Craig

World Resources Institute

Tél. : (202) 729-7624

Courriel : chanson@wri.org

Holt, Edward

Ed Holt & Associates, Inc.

Tél. : (207) 798-4588

Courriel : edholt@igc.org

Huacuz, Jorge

Instituto de Investigaciones Eléctricas

Tél. : (52-777) 362-3811, poste 7241

Courriel : jhuacuz@iie.org.mx

Joseph, Larry

Assembly of First Nations

Tél. : (613) 241-6789, poste 228

Courriel : larryj@afn.ca

Joyce, Mark

EPA

Tél. : (202) 233-0068

Courriel : joyce.mark@epamail.epa.gov

Kerr, Tom

EPA

Tél. : (202) 343-9003

Courriel : kerr.tom@epa.gov

McKenna, Joanne

BC Hydro

Tél. : (604) 623-4162

Courriel : joanne.mckenna@bchydro.bc.ca

Morillón, David

UNAM

Tél. : (52-55) 5622-5200, poste 201

Courriel : dmorillon@sid.unam.mx

Pattenden, Mary

Pollution Probe

Tél. : (416) 926-1907 ext 243

Courriel : mpattenden@pollutionprobe.org

Rincón Mejía, Eduardo

UNAM

Tél. : (52-722) 214-0855, poste 222

Courriel : erincon@uaemex.mx

Ryan, Helen

Environnement Canada

Tél. : (819) 997-1221

Courriel : helen.ryan@ec.gc.ca

Robertson, Leslie-Ann

Environnement Canada

Tél. : (819) 934-3772

Courriel : leslieann.robertson@ec.gc.ca

Robichaud, Véronique

CCE

Tél. : (514) 350-4302

Courriel : vrobichaud@cec.org

Schumacher, Allison

Clean Energy Group

Tél. : (802) 223-2554

Courriel : allison@cleanergroup.org

Torres Flores, Ramón Carlos

Semarnat

Tél. : (52-55) 5628-0737

Courriel : rctorres@semarnat.gob.mx